



Paris, le 30 juin 2010.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inauguration en septembre d'une plaque à la mémoire des victimes de la barbarie nazie, déportées pour motif d'homosexualité dans le Camp du Struthof.

Dimanche 27 juin 2010, lors des cérémonies commémoratives au Mémorial national de la Déportation de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof, Monsieur Hubert Falco, Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants a, pour la deuxième fois cette année, mentionné les homosexuels parmi les catégories de déportés.

Cette reconnaissance est le résultat du travail de concertation que notre association civile homosexuelle du devoir de Mémoire, *Les "Oublié(e)s" de la Mémoire*, mène depuis plusieurs années avec les services du Ministère de la Défense.

En écho à ce discours, c'est avec beaucoup d'émotion que nous sommes maintenant en mesure d'annoncer la pose prochaine en ce lieu d'une plaque dont le texte sera :

À la mémoire des victimes de la barbarie nazie, déportées pour motif d'homosexualité

En accord avec la Commission Exécutive du Struthof, cette plaque sera apposée à côté des autres plaques commémoratives sur le Mur du Souvenir, en contrebas du crématoire de l'ancien camp de concentration.

La date de son dévoilement a été fixée au samedi 25 septembre 2010.

La manifestation inaugurale sera ouverte à tout le tissu associatif identitaire et mémoriel ainsi qu'à toute personne désireuse de participer à cet hommage.

Contacts médias :

National : Philippe COUILLET (06 18 84 00 33)

Alsace : Jean-Luc SCHWAB (06 17 14 65 04)

Plus d'informations : <http://www.devoiretmemoire.org>

Quelques repères :

Si des voix dans le tissu LGBTI réclamaient une plaque à la mémoire des déportés pour homosexualité depuis des années, notre association fut la première, et la seule à ce jour, à en faire la demande officielle, et ce dès octobre 2006. À force de contacts avec les institutions de mémoire, un accord de principe fut donné dès 2007 par le Secrétaire d'État à la Défense chargé des Anciens Combattants de l'époque, Monsieur Alain Marleix. Cet accord aurait pu être concrétisé par une réalisation rapide, mais elle se serait faite à l'encontre des anciens déportés qui avaient initialement émis un avis défavorable par la voix de la Commission exécutive du Mémorial national.

.../...

LES «OUBLIE(E)S» DE LA MEMOIRE
Association Civile Homosexuelle du Devoir de Mémoire

.../...

2

En 2008, Monsieur Jean-Marie Bockel, devenu Secrétaire d'État, proposait à notre association une démarche triennale visant à accroître la concertation et la visibilité de la mémoire des déportés pour motif d'homosexualité. Il nous invitait à être présents à la cérémonie commémorative tenue chaque année en juin et d'accompagner notre présence d'actes symboliques respectueux du protocole en vigueur :

- le 22 juin 2008, notre association était invitée officiellement, au même titre que les autres associations mémorielles ;
- le 21 juin 2009, nous étions la première association mémorielle homosexuelle conviée à déposer une gerbe ;
- 2010 voit la pose d'une plaque mémorielle commémorant les victimes homosexuelles de la barbarie nazie dans ce mémorial national, hautement chargé d'Histoire.

Le 25 avril 2010, Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation, Monsieur Hubert Falco, Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants fait état des déportés homosexuels au côté des Juifs, des Résistants et des Tsiganes. Le 27 juin, il réitère ses propos au pied du mémorial de l'ancien camp de concentration.

Le Secrétaire d'État, ainsi que la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives, continuent ainsi à marquer leur attachement à notre travail de reconnaissance mémorielle.

Rappelons qu'en France, la reconnaissance officielle de la Déportation pour motif d'homosexualité n'a été obtenue que tardivement des instances gouvernementales :

- le 26 avril 2001, le Premier Ministre, M. Lionel Jospin l'évoque une première fois lors d'une allocution aux Invalides ;
- depuis 2002, l'oriflamme hissé tous les derniers dimanches d'avril au Mémorial national des Martyrs de la Déportation à Paris, comporte le triangle rose. Ce symbole distinguant les déportés pour homosexualité figure enfin à coté de l'étoile jaune et des triangles d'autres couleurs qui avaient marqués les tenues de prisonniers des camps de concentration ;
- le 24 avril 2005, le Président de la République, M. Jacques Chirac, en fait état à son tour dans un discours prononcé sur le Parvis des Droits de l'Homme à Paris, à l'occasion Journée Nationale du Souvenir de la Déportation.

Sur 51684 détenus au Struthof, on en dénombre 215 pour motif d'homosexualité, dont 15 français [13 arrêtées dans les zones annexées d'Alsace et Moselle et 2 arrêtées au sein du Reich (hors Alsace-Moselle)], selon les dernières recherches de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et de Robert Steegmann, historien.

-=-=-=-=-=-